

ITALIEN

ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Judith Revel, Piero Caracciolo

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Le sujet d'écrit présentait comme à l'ordinaire un dossier de synthèse à l'attention des candidats. Cette année, le dossier se composait d'une série de documents portant sur la tradition de la satire, du rire et de la critique sociale et politique en Italie. Bien entendu, le choix avait été composé afin de ne requérir aucune connaissance spécifique préalable, et pouvait être traité à partir d'une bonne connaissance générale de la culture italienne et des documents eux-mêmes, qui étaient assez explicites et clairs pour aider les candidats à réfléchir ; cela n'interdisait bien entendu pas de mettre à profit un ou des savoir(s) spécifique(s), ce que les candidats ont souvent fait de manière heureuse en mobilisant des contenus de savoir (en cinéma, en littérature, en théâtre, en culture télévisuelle plus contemporaine ; mais aussi en sociologie ou en histoire) qui leur étaient personnels et qui étaient à juste titre susceptibles de s'insérer dans la construction d'une discussion argumentée à partir des documents qui leur étaient soumis.

Les textes proposés étaient volontairement extrêmement variés : il s'agissait à la fois de deux documents concernant Monicelli et la comédie à l'italienne, de deux documents concernant Dario Fo (dont un extrait de son discours lors de la remise du prix Nobel pour la littérature, en 1997), et de deux extraits d'ouvrages d'histoire de la littérature, l'un sur la naissance du grammelot et l'inventivité des artistes face à la censure, l'autre sur le rapport entre la tragédie et la comédie dans la culture italienne.

Cette année, nous avons été surpris par la qualité des analyses proposées, ce qui explique en grande partie la bonne tenue des notes attribuées : sur onze copies, 5 n'ont pas obtenu la moyenne, mais 6 ont en revanche obtenu des notes au-dessus de 12 (dont, fait exceptionnel, deux 19 et un 20) par l'intelligence des « parcours » proposés à partir des documents.

Les attendus étaient en effet analogues à ce qu'ils ont toujours été. Le contenu et la thématique du sujet proposé ne modifient jamais radicalement le traitement qu'il convient d'en produire : la pertinence de la lecture et la prise en considération du registre spécifique de chacun des documents proposés et de son argumentation, la méthode d'exposition et le plan choisis par le candidat afin d'en construire une possible synthèse, l'introduction d'éléments de culture personnelle correspondant à la problématisation mise en place, et, pour finir, la qualité linguistique et la précision de l'expression, demeurent les quatre grands éléments essentiels dans l'évaluation des copies.

Le jury tient donc d'abord à féliciter cette année les candidats (et les préparateurs). Le niveau de l'ensemble des copies est bon, voire très bon ; la méthode du commentaire

et de la synthèse des documents est acquise ; en général, le niveau de langue est tout à fait correct (cette année, pour la première fois, c'est le cas y compris dans les copies n'ayant pas obtenu la moyenne, ce qui explique que les notes ne soient pas descendues très bas ; dans les meilleurs devoirs, l'expression est même élégante) ; les connaissances de base relatives à l'histoire et à la culture italienne semblent maîtrisées et utilisées à bon escient. Par rapport aux années précédentes, on constate donc un évident effort dans la construction problématique de l'analyse et dans la production d'un véritable « essai » à partir des documents – qui en demeurent bien sûr la matière première essentielle dont il s'agit de rendre compte.

De ce point de vue, le risque de la paraphrase, la citation massive des textes sans réelle analyse critique et l'absence totale de plan ont été bien moins que par le passé le problème des copies, ce qui explique la bonne tenue des notes attribuées cette année.

On se bornera à signaler un problème de méthode récurrent, y compris dans certaines bonnes copies – dont, cette année, nous avons cherché à tenir compte de manière moins sévère qu'il ne l'aurait fallu pour ne pas pénaliser les candidats, mais qui n'en demeure pas moins un sérieux obstacle à la construction d'un devoir fluide et argumenté : la présentation (parfois très détaillée ; dans tous les cas trop longue), dans l'introduction, de l'ensemble des documents, un par un, trop souvent dans l'ordre même de leur « apparition » dans le sujet, alourdissait terriblement la structure des devoirs, arrivant dans les cas les plus problématiques jusqu'à représenter la moitié de la copie, et retardant d'autant la construction d'une problématisation originale par le candidat.

Il serait bien plus judicieux, nous semble-t-il, de consacrer l'introduction à la présentation de la problématique construite à partir des documents (que l'on peut alors citer de manière très rapide, dans l'ordre de leur utilité argumentaire en fonction du plan choisi, et non dans celle de leur numérotation au sein du sujet proposé au candidat), et de réserver le détail de l'analyse des documents eux-mêmes (c'est-à-dire celle de leur nature, de leur valeur, de leur fonction à l'intérieur du plan présenté) aux développements successifs.

Par ailleurs, il serait sans doute utile que les candidats prennent davantage le temps de réfléchir aux termes qu'ils emploient au lieu de les utiliser avec une désinvolture parfois un peu trop grande : souvent, tout le problème est précisément de réfléchir à leur sens - « rire », « comique », « satire », « critique sociale », « ironie » ; ou, dans un autre ordre d'idées, « fable », « récit », « parabole », « mythe », « fiction » ont souvent été traités comme des équivalents, alors qu'il s'agissait sans doute de se poser le problème de ce qu'ils recouvraient, en particulier dans les textes proposés, qui en permettaient un éclairage assez explicite. On ne demandait pas aux candidats de connaître des contenus spécifiques en la matière, mais de discerner la nécessité de s'interroger sur la consistance spécifique de ces mots dans la culture et l'histoire italienne – en particulier à partir des exemples présentés dans les documents.

Enfin, signalons – d'autant plus vigoureusement sans doute que la tenue linguistique des devoirs est, pour la première fois cette année depuis longtemps, très positive-, quelques erreurs de langue paradoxalement grossières, et qui semblent hélas communes à presque tous les candidats :

- indistinction systématique entre futur et conditionnel (vedremo/vedremmo)

- confusion entre l'impersonnel et la première personne du pluriel (chiedersi/chiederci)
- traduction francisée de « sujet » (des documents, de la problématique, du devoir...) par « soggetto » (il s'agit en réalité d'« argomento »)
- usage maladroit des connecteurs logiques, systématiquement en début de phrase (infatti, dunque ecc.), et de manière extrêmement limitée.
- Usage francisé de « allora » et de « dunque » (ce dernier étant trop souvent utilisé à la place de « quindi »), là encore systématiquement en début de phrase (« Allora si tratta di... », « Allora possiamo chiederci... », « Dunque si può dire... »)
- Confusion entre « Infatti » et « In effetti » (et cortège de variantes linguistiquement fausses : « in effetto », « infatto »...)
- Traduction de « Alors que » par « Allora che »
- Traduction de « Finalement » par « Finalmente »